



**CONSEILS À L'INSTALLATION
OU AU DEVELOPPEMENT
DE TROUPEAUX OVINS
EN WALLONIE**

**VADE
MECUM**

APPEL À CANDIDATURES

Info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.filagri.be



CONTEXTE

A ce jour, la Wallonie ne compte qu'une petite quarantaine d'exploitations détenant 200 brebis et plus, alors qu'il faut près de 500 à 700 brebis pour vivre à temps plein de la production ovine viandeuse.

Le premier frein de la spéculation ovine wallonne est donc son manque d'offre. L'objet général du Plan Stratégique de développement du secteur wallon est de **tripler la proportion de produits ovins disponibles sur le marché wallon**. Cet objectif prioritaire peut être atteint, entre autres, grâce à l'**exercice d'activités de recherche et développement** expérimental en partenariat direct avec les éleveurs, au **transfert de connaissances** permettant d'accompagner l'installation de nouveaux éleveurs et à la **professionnalisation de tout le secteur ovin** (augmenter la taille moyenne des troupeaux) par le biais, notamment, de divers formations et voyages d'études tout en privilégiant la valorisation de la production vers la boucherie wallonne.

(ci-après, le « **Projet** »)

La volonté du présent **Projet** est de professionnaliser l'ensemble du secteur ovin au travers,

- d'une part, de la fourniture de conseils et formations personnalisés aux éleveurs sélectionnés ;
- et
- d'autre part, par l'envoi – par ces éleveurs et à intervalles réguliers – de toutes données technico-économiques et autres informations utiles pertinentes pour le développement du secteur ovin en Wallonie.

Ce **Projet** est soutenu par la Wallonie dans le **cadre du Plan de Relance Wallon** (ci-après le « **PRW** ») et sera, à ce titre, un **levier pour l'enrichissement des connaissances et le développement de troupeaux ovins** en Wallonie.

Il est notoire qu'un des freins majeurs à l'installation en agriculture est notamment l'accessibilité à la terre. Ces quelques dernières années, le secteur ovin innove en développant des partenariats avec des agriculteurs ou autres structures privées ou publiques propriétaires de terres. Cette forme d'installation innovante et résiliente est certainement une clé de l'avenir du développement du secteur ovin et sera prise en compte parmi les éléments d'appréciation des projets des candidats qui bénéficieront du programme de recherche et de développement expérimental

Le projet débutera par un appel à candidatures renouvelé tous les 6 mois permettant de sélectionner des candidats et de leur fournir un **accompagnement personnalisé** (orientation, coaching, formation, échanges d'informations, facilitation d'accès aux finances et marchés, mentorat, ...) pendant une **durée maximale de 2 ans** ainsi qu'un **package de services** et d'appui en lien direct avec les besoins pour la production de viande ou de lait. Il est prévu de lancer 4 appels à candidatures, avec 8 lauréats sélectionnés par appel.



(ci-après, les « **Lauréats** »).

La valorisation de la production sur le territoire wallon est un point primordial du projet. En effet, à terme, le livrable attendu de l'initiative **est un minimum de 5000 agneaux complémentaires** annuellement disponible pour le marché wallon. Les Lauréats devront ainsi présenter une **augmentation de minimum 100 mères viande ou 30 mères lait** avec des races adaptées aux besoins de la filière viande / lait.

QUEL ACCOMPAGNEMENT CONCRETEMENT ?

Les Lauréats du Projet bénéficieront d'un accompagnement personnalisé sur une période maximale de 2 ans destiné à la professionnalisation des éleveurs en échange de quoi ces derniers s'engagent à communiquer, à intervalles réguliers, toutes les données technico-économiques et autres informations utiles pertinentes pour le développement du secteur ovin en Wallonie.

L'accompagnement couvrira les services suivants :

→ Formations

De nombreuses formations seront organisées. Elles seront destinées, entre autres, à **former les Lauréats aux dernières techniques sur des sujets bien précis (à savoir, par exemple : la mise en place de pâturage à tournant dynamique) et à leur présenter les derniers résultats des recherches et développements fondamentaux, industriels et expérimentaux**. Certaines formations auront lieu en France afin de bénéficier des connaissances du secteur ovin français. Ces différentes formations seront ajustables en fonction des demandes et besoins des Lauréats, mais également en fonction de l'offre disponible au moment de leurs mises en place et des recherches et résultats obtenus en cours de Projet.

→ Voyages d'étude

Dans la même optique que les formations, deux voyages d'étude seront organisés et proposés aux Lauréats. **Ces voyages auront pour vocation de découvrir les derniers recherches et développements fondamentaux et industriels tels que les toutes nouvelles techniques d'élevage ovin et de favoriser l'échange et le transfert de connaissances avec d'autres éleveurs**. La participation au salon national du mouton Tech-Ovin en France pourrait être un exemple de destination pour un voyage d'étude.

→ Coaching technico-économique

Un coaching technique et économique sera fourni par le Collège des Producteurs. Ce coaching est constitué de **10 jours de conseils individuels et 15 jours d'enseignement en groupe portant sur le transfert et la diffusion de connaissances technico-économique** portant notamment sur :

- L'utilisation du matériel mis en prêt : balance connectée, cage de retournement, parc de tri, parage des onglons, ...
- L'utilisation du logiciel Ovitrace fourni par Eleveo avec bâton lecteur de boucle fourni par l'Arsia.
- La prise de décision concernant les investissements liés à l'installation d'un atelier ovin.
- La prise de connaissance des débouchés potentiels pour écouler sa production.
- La prise de connaissance des différents services à l'élevage présents en Wallonie.
- L'apprentissage de techniques de manipulations des animaux pour permettre un travail simplifié et plus ergonomique.
- La prise de connaissance des normes législatives en Wallonie.

Ce suivi technico-économique pourra mobiliser également les compétences des acteurs du *Réseau ovin-caprin wallon* ; il pourra aussi s'adapter à des besoins spécifiques liés aux projets individuels des Lauréats.



→ Package de services techniques des partenaires

Un accès privilégié est mis à votre disposition au travers de différents package de services supports à l'installation et au développement qui seront mobilisés sur base des parcours individuels de chaque Lauréat:

Package Eleveo	<ul style="list-style-type: none">• Visite et conseil sur mesure concernant la conduite élevage, bâtiment, alimentation, rentabilité, etc.• Abonnement au Magazine Wallonie-Elevage et à Réussir Pâtre• 100 échographies/an• Mise à disposition du logiciel de gestion de troupeau Ovitrace
Package ARSIA	<ul style="list-style-type: none">• Une visite d'installation• 10 kits introduction ovin• Un abonnement parasitaire• Un bâton de lecture électronique de boucle
Package Fourrages-Mieux	<ul style="list-style-type: none">• Visite en ferme : conseils sur mesure sur la gestion des prairies et des fourrages• Organisation de formations groupées
Package Comité du lait	<ul style="list-style-type: none">• Audit d'installation laitière• Organisation de formations groupées
Package DIVERSIFERM	<ul style="list-style-type: none">• Visite d'installation : conseils sur les infrastructures, normes d'hygiène, ...• Organisation de formations « Bonnes pratiques d'hygiène »
Package SILLON BELGE	<ul style="list-style-type: none">• Abonnement à la revue de presse Le Sillon Belge

→ Prêt d'instruments et de matériel

Le prêt d'équipement aux Lauréats (individuellement ou par groupe) donnera l'opportunité aux Lauréats de se familiariser avec les nouveaux instruments et matériaux permettant notamment d'alléger le travail de l'éleveur, d'améliorer le suivi du cheptel, d'organiser du pâturage chez autrui ou de mettre en place un système de pâturage tournant dynamique et finalement de contrôler la production laitière si cette spéculation est choisie. Les instruments et matériaux mis en prêt pour la durée du Projet est le suivant :

Coupe onglon Felcotronic 802	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• Outil à partager entre 3 exploitations
Cage Vir ovin caprin	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• Outil à partager entre 3 exploitations
Bascule PM110 + indicateur I30	<ul style="list-style-type: none">• Appui au suivi du troupeau et de la production• Matériel réservé aux exploitations viandeuses (1 par exploitation)
Spider Pac ovin complet (32 piquets - 300m)	<ul style="list-style-type: none">• Appui pour une meilleure gestion des ressources fourragères• 1 kit par exploitation
Combiné Tri Arrêt	<ul style="list-style-type: none">• Appui à l'optimisation de l'ergonomie du travail de l'éleveur• 1 combiné par exploitation



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

CONSEILS TROUPEAUX OVINS

L'APPEL à CANDIDATURE EN PRATIQUE

CONSEILS À L'INSTALLATION
OU AU DEVELOPPEMENT
DE TROUPEAUX OVINS
EN WALLONIE

AVEC L'APPUI DU
PLAN DE RELANCE,
BENEFICEZ D'UN
ACCOMPAGNEMENT
PARTICULIER POUR
VOUS INSTALLER /
VOUS DEVELOPPER
DANS LA FILIERE
OVINE

APPEL À CANDIDATURES

Info.socopro@collegedesproducteurs.be
www.filagri.be



COLLÈGE des
PRODUCTEURS

→ CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Pour répondre à cet appel à candidatures, les conditions suivantes doivent être remplies par le candidat éleveur :

- Les candidats à l'appel seront des individus qui assurent la gestion fonctionnelle des troupeaux, directement reliés à une structure agricole existante à travers un numéro de producteur et/ou un numéro de troupeau
- L'éleveur devra participer à l'approvisionnement de filières alimentaires wallonnes, de façon directe ou indirecte (ex. : élevage d'animaux reproducteurs de conformation bouchère)
- Le troupeau sera constitué de maximum 75 brebis viande ou 20 brebis laitières au 30 juin 2022 et devra avoir **augmenté** de minimum 100 brebis viande ou 30 brebis laitières en décembre 2025.
- L'installation sera effective en maximum 2 ans, soit entre le 1^{er} janvier 2024 et le 31 décembre 2025.
- Le candidat doit répondre au formulaire écrit d'inscription
- L'activité agricole doit être située en Wallonie.
- Le candidat doit être âgé de maximum 65 ans.

→ FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Ce quatrième et dernier appel à candidatures est lancé depuis le 1^{er} novembre 2023. La durée de parution de l'appel est d'un mois, la fin de **l'appel est fixée au 1^{er} décembre 2023**.

Pour participer, la première étape est de remplir le formulaire d'inscription. Ce dernier est disponible sous format Word à télécharger sur la page web <https://collegedesproducteurs.be/filiere/ovins-caprins/2022/concours-tu-souhaites-te-lancer-en-elevage-ovin-ou-developper-ton-cheptel/>. Il doit être complété par le candidat et nous être renvoyé pour le **1^{er} décembre 2023** au plus tard à l'adresse benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be



Le questionnaire porte sur les éléments suivants :

- Coordonnées
- Activité(s) professionnelle(s) de base du candidat
- Description du projet
- Motivations : pourquoi se lancer dans un atelier ovin ?
- Degré de maturité du projet : où en est le projet ?
- Etapes suivantes prévues dans le développement du projet ?
- Raisons pour lesquelles vous répondez à cet appel et quels soutiens de notre part vous sembleraient utiles pour démarrer votre projet ?

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des coordonnées mail et tel suivantes : benjamin.lefevre@collegedesproducteurs.be – 0472/99.21.47

→ SELECTION DES CANDIDATS

→ Analyse de l'éligibilité puis visite

Après lecture des formulaires reçus, une première analyse permettra d'écartier les dossiers ne répondant pas aux critères d'éligibilité. Les dossiers éligibles feront ensuite l'objet de visites afin d'assurer une bonne compréhension des projets ainsi que de valider la faisabilité des éléments du dossier. L'intérêt de ces visites n'est pas de faire une inspection, mais bien de comprendre au mieux votre projet, de potentiellement vous aider à le développer et de pouvoir le défendre auprès du jury de sélection.

→ Notation

En s'appuyant sur les formulaires d'inscription **et** sur les visites, les projets des candidats seront évalués par un jury qui sélectionnera les 8 meilleurs candidats. Ce jury sera animé par le Collège des Producteurs et sera composé de 2 représentants des producteurs ainsi qu'un représentant d'Eleveo et d'un représentant de l'administration.

Les résultats des notations seront communiqués aux candidats et feront l'objet de rapports circonstanciés dont les éléments pourront être communiqués aux candidats à leur demande.

→ ENGAGEMENT DES LAUREATS

Les Lauréats retenus seront ensuite invités à signer :

- Une Charte d'engagement moral réciproque qui reprendra tant les engagements du Collège des Producteurs à l'égard des Lauréats, que ceux des Lauréats à l'égard du Collège des producteurs permettant de mener à bien le Projet et de récolter toutes les données technico-économiques utiles issues de **l'exercice d'activités de recherche et développement** expérimental menées en partenariat direct avec les éleveurs avec comme objectif général : la **professionnalisation de tout le secteur ovin**.
- Un Contrat de location des Instruments et Matériaux.